

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 12**

Engagement n° 12 (demandé par la Régie)

Concilier dans la matrice de sévérité pour le maintien des actifs 468 projets / 28,7 M\$ vs 339 / 28,5 M\$; idem pour croissance de la demande.

Réponse à l'engagement n° 12 :

- 1 Le tableau R-12 présente les projets inférieurs à 10 M\$ pour le maintien des actifs et la
 2 croissance de la demande prévus pour le réseau de distribution en 2015.

**TABLEAU R-12
 PROJETS INFÉRIEURS À 10 M\$**

	Maintien des actifs		Croissance de la demande	
	Nb	M\$	Nb	M\$
Rouge	55	6,6	66	19,7
Orange	49	3,3	316	15,3
Jaune	141	12,3	549	8,9
Jaune pâle	1	0,1	5	0,1
Vert	62	5,0	26	0,8
Vert pâle	31	1,2	3	0,0
Sous-total	339	28,5	965	44,8
Non intégrés	129	0,1	240	0,4
Total	468	28,7	1 205	45,1

- 3 Parmi les 468 projets en maintien des actifs, 129 (0,1 M\$) ne sont pas intégrés à la
 4 matrice. Il en est de même pour 240 projets (0,4 M\$) parmi les 1 205 en croissance de
 5 la demande.

- 6 Comme le Distributeur l'a mentionné en réponse à la question 26.2 de la demande de
 7 renseignements n° 1 de la Régie à la pièce HQD-16, document 1 (B-0068), il s'agit de
 8 projets dont la sévérité ou l'importance, en d'autres termes l'évaluation du risque,
 9 n'étaient pas établies au moment de réaliser les matrices, pour diverses raisons.

- 10 Le Distributeur souligne que la valeur unitaire des 129 projets en maintien des actifs et
 11 des 240 projets en croissance de la demande exclus n'est que de quelques centaines
 12 à quelques milliers de dollars. Leur poids relatif en matière de la planification des
 13 budgets d'investissement est donc marginal.